

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: - (2023)
Heft: [2]: Numéro Thématique 2

Rubrik: Revue des revues. DSI Ukraine et aviation

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

de drones engagés et abattus jusqu'à 10'000 par mois. On ne saurait parler de la défense aérienne de l'Ukraine sans évoquer le char de DCA *Gepard*, auquel Pierre Petit consacre une description dans le même numéro (p. 102-105).

L'aide militaire à l'Ukraine à « géométrie variable » fait l'objet d'une infographie et d'une présentation dans DSI No. 164, mars 2023, p. 6-7. Les USA, la Pologne, la République tchèque, le Royaume-Uni et l'Allemagne, ainsi que la Norvège, la Lituanie et la France sont les principaux contributeurs d'armements lourds. Frustrant et peu convaincant, un article de Delphine Deschaux-Dutard est consacré aux hésitations et au « deuxième Rubicon allemand » – à savoir la décision de livrer des chars de combat à l'Ukraine ; cette analyse basée sur des considérations politiques et des sondages démontre les limites et les lacunes d'une telle analyse, qui évoque mais ne détaille pas les pressions politiques et économiques, qui cite des systèmes d'armes sans en connaître les qualités et les limites. (DSI No. 164, mars 2023, p. 40-41)

Technologie et armements en Ukraine

La guerre en Ukraine est-elle un « laboratoire » pour les nouveaux armements ? Stéphane Taillat détaille l'emploi et l'impact des drones et du système de communication satellitaire Starlink sur le conflit qui dure depuis plus d'une année. (DSI No. 164, mars 2023, p. 86-88)

Le conflit en Ukraine n'a pas permis de supprimer, de remplacer ou de neutraliser des systèmes d'armes. En revanche, les nouvelles technologies se sont révélées additives... Qu'est-ce à dire ? Il est donc question dans de nombreuses applications – aviation, artillerie, chars, forces spéciales – de développer des types de munitions rôdeuses à bas coût et à double-emploi : reconnaissance et frappe. On connaît déjà l'efficacité du *Switchblade* américain. Nous verrons peut-être bientôt l'*Eaglet* largué par un drone, l'*Alpagut* turc ou le *Hero-R* israélien et allemand. Plusieurs programmes en cours de développement, adaptés spécifiquement aux besoins des forces spéciales, peuvent être trouvés dans DSI No. 164, mars 2023, p. 28-30.

Un numéro hors-série de DSI (No. 87) présente les nouveautés technologiques ayant connu le plus d'attention ces deux dernières années : les frappes d'appui et de précision à longue portée (40 km et davantage), les drones et les moyens anti-drones. Plus intéressant encore est l'éditorial de Joseph Henrotin, qui annonce la fin de la parenthèse *low-tech* et le renouveau de la recherche d'effets décisifs par la haute technologie, la supériorité par la course à l'armement. Le Hors-série No. 81 présente d'ailleurs le renouveau des concepts de « fantassins du futur » ou « augmentés » dotés d'exosquelettes et de batteries permettant d'alimenter une informatique permettant le combat en réseau.

France : 3^e dimension

DSI Hors-série No. 82 confère à ses lecteurs un tour d'horizon de l'Armée de l'Air et de l'Espace française. On y trouve une carte qui présente « l'écosystème » des forces. On y décrit les évolutions dans le domaine de la capacité de projection de forces, dans le domaine spatial, ainsi que dans le domaine de la guerre aérienne « collaborative » ou en réseau.

Emmanuel Poteau (DSI No. 154, juillet 2021, p. 70-74) lève le voile sur les lacunes capacitaires en matière de surveillance et de défense aérienne – autant à longue qu'à courte portée. Il plaide pour des moyens supplémentaires en matière de capacités AEW, sol-air, ainsi que sur le développement de drones capables de mettre en œuvre des missiles air-air

(*LongShot*) permettant d'accroître la portée de la couverture antiaérienne.

DSI Hors-série No. 90 (été 2023) est consacré notamment aux leçons de la guerre aérienne en Ukraine. Plusieurs articles posent la question de l'adéquation de l'Armée de l'Air aux défis à venir : drones, très haute altitude, industrie et production de masse. Il est également question du programme SCAF.

Au-delà de l'Ukraine

Une des très importantes conséquences de la guerre en Ukraine est la fin de la non-prolifération et du désarmement nucléaire. Au contraire, il est de notoriété publique que plusieurs Etats européens hébergent des armes atomiques, disposent des appareils et des équipages préparés à les employer, n'attendant que les décisions politiques et l'ouverture des hangars sécurisés pour les employer. Un numéro Hors-série de DSI (No. 89) aborde cette question et évoque les nouveaux matériels sur le point d'entrer en service. Pour la France, la dissuasion reste « existentielle » et, comme l'ont démontré les nombreux conflits récents – pour de nombreux autres Etats également. A l'heure où l'Iran est à nouveau à bout touchant de disposer de l'arme atomique, où la Chine a fait savoir sa volonté de multiplier par cinq le nombre de ses ogives nucléaires, de nombreux Etats font désormais le calcul de la nécessité de s'équiper de telles armes ou, au moins, de disposer d'une alliance permettant d'étendre le parapluie de dissuasion des puissances nucléaires traditionnelles.

Aviation

La modernisation de F-15 dans le cadre du programme EX américain fait l'objet d'une présentation dans DSI No. 156, novembre 2021, p. 105. A consulter également le tableau synthétique consacré aux différents types d'armes hypersoniques dans DSI No. 158, mars 2022, p. 18-19.

DSI Hors-série No. 78 est consacré à l'aviation de combat en 2021, donc avant la guerre en Ukraine. Il voit surtout des avancées et un renforcement des pays émergents – notamment la Chine. Il consacre un article à l'état et au renouvellement des forces japonaises. Et il mise sur la haute technologie : Su-57 et avions de 6^e génération.

Drones

Le mot drone (bourdon) laisse penser qu'il s'agit systématiquement d'engins volants pilotés à distance. Alexandre Sheldon-Duplax nous présente cependant une excellente vue d'ensemble des systèmes téléopérés sous-marins. Les capacités des différents systèmes sont comparées – avec un intérêt particulier pour les systèmes russes et chinois. (DSI No. 156, novembre 2021, p. 86-91)

Quant aux usages imminents des robots terrestres, le sujet est traité par Paul-Marie Vachon dans DSI No. 166 (p. 88-93). Plusieurs plateformes sont d'ores et déjà arrivées à maturité. Le modèle de l'emploi en masse et en continu des drones aériens est bien connu. Le conflit ukrainien pourrait donc faire franchir le pas vers un engagement massif de ces chars ou de ces effecteurs téléopérés, car il y a fort à parier que leur emploi par un camp signifiera aussitôt l'engagement de tels armement par la partie adverse. Il ne reste qu'à réfléchir et à définir à toute vitesse une doctrine d'emploi pour ces systèmes. Et ce sont bien des opérateurs, spécialistes ou tacticiens, humains, qui devront réaliser cette étape du travail.